



Loi sur les défenseurs des droits humains Défis, opportunités et expériences

Mercredi 6 avril 2016
13.30-14.30
Kairba Beach Hotel

Contexte

En juin 2014, la Côte d'Ivoire a promulgué une loi renforçant la protection des défenseurs des droits humains. La loi sur la promotion et la protection des défenseurs des droits de l'Homme a en effet été adoptée le 11 juin 2014 par l'Assemblée Nationale ivoirienne. Il s'agissait de la première fois qu'un Etat africain promulguait une loi visant spécifiquement à protéger les défenseurs des droits humains. Ceci au moment même où de nombreux autres Etats africains développent des lois et politiques restreignant le travail des défenseurs.

En 2012, la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples avait déjà recommandé à la Côte d'Ivoire d'adopter une telle législation, tandis que le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, dont le pays est membre, a appelé les Etats à promulguer des lois spécifiques pour soutenir les défenseurs des droits humains et les protéger des intimidations et représailles.

2016 étant l'année de l'Union Africaine pour les droits de l'Homme, ce panel entend inspirer et motiver les ONG, institutions nationales des droits de l'Homme et gouvernements africains présents à la Commission à encourager leurs Etats respectifs à développer des législations similaires.

Objectif

L'objectif de ce panel est d'offrir un espace de partage et de discussion sur la loi ivoirienne relative aux défenseurs des droits humains prise comme mesure de protection des défenseurs. Ceci devrait être considéré comme un début, une base sur laquelle bâtir. Les participants devront saisir le contexte historique et ce que cela a impliqué d'adopter une telle loi. Ils seront également informés du statut actuel du décret de mise en oeuvre et auront l'occasion de partager stratégies, leçons et opportunités utiles pour les autres pays.

Intervenants

Mme Pedan Marthe Coulibaly – Coalition Ivoirienne des Défenseurs des Droits Humains (CIDDH)
M. Banhouman André Kamate – Human Rights Promotion Director, Côte d'Ivoire Ministry of Human Rights
M. Diaby Bakary Sidick – Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire
Mme Mélanie Kombate – Réseau Ouest Africain des Défenseurs des Droits Humains

Modérateur

M. Clément Voulé – Directeur du plaidoyer sur l'Afrique chez ISHR

Photo: Public Domain



Suivez l'événement: #ACHPR58 @ISHRglobal